Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260605-DEL7050626TRASR-DE

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 juin 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-représentés : 15
Votants : 13 aux CFU délib 1 et 15 pour autres

Le cinq juin de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Madame Edwige LEPOT (arrivée à 19h40) Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame Marine KERDREUX, Monsieur Laurent Le LAY, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle,

Procurations : Monsieur Jean-Marie PRÉ a donné procuration à Madame Marine KERDREUX, Monsieur Bruno BONSIGNE a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Madame Virginie GOARDON a donné procuration à Monsieur Philippe Le JEUNE, Madame Brigitte NICOLAS a donné procuration à Monsieur Joël HÉNARD

***Date de* convocation :**
22 mai 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent LE LAY

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

-Comptes Financiers uniques 2025 –adoption pour la Commune et l'ALSH
- Affectation des résultats de l'exercice 2025 (COMMUNE ET ALSH)
-Parking : pose de 6 coffrets inviolables, mise en service de 2 caméras : 1 dans la descente de Ti lokorn et l'autre dans l'aire de camping car de jour – enfouissement de câbles –autorisation de signature du devis proposé
-Nouveau contrat pour création de site internet et maintenance –autorisation de signature
-Représentants de la Commune auprès des « Plus beaux villages de France » -proposition d'un troisième suppléant.
-SDEF –proposition de pose de 2 mâts solaires route du Moellien-autorisation de signature de la convention
-Projet de travaux de sécurité routière- devis SDEF et demande de subventions auprès du département (produit des amendes de police)
- Décisions modificatives au budget communal
-Dossier Marcel FEREC –demande autorisation d'empierrement et enrobé à ses frais–avis du conseil à solliciter
-Autorisation de travaux provisoires accès propriété Le Grand –remise en état aux frais du pétitionnaire après avoir acté situation avant-après en concertation –convention éventuelle à signer
-entrée au Musée pendant son ouverture-instauration d'une gratuité pour une personne au regard de l'acquittement de l'entrée au parking
- Questions diverses –aménagement sommaire de l'aire parking handicapé au Parking St germain et au parking des bruyères-Heures éclairage public.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260605-DEL7050626TRASR-DE

7–2026-0506-7 PROJET DE TRAVAUX DE SÉCURITE ROUTIÈRE –DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT (PRODUITS DES AMENDES DE POLICE)

Au regard de la précédente résolution, il est propose de solliciter le département dans le cadre du dispositif « produit des amendes de police ».

Le débours de la commune selon la convention du SDEF est de 6075 € (participation au SDEF sans TVA) pour la pose de 2 mâts solaires selon plan, route du Moellien au niveau du croisement avec la route départementale, L'Implantation précise des mâts sera vue en liaison avec le département qui a déjà été contacté.

Il s'agit d'un dossier visant à optimiser la sécurité des usagers de la route du Moellien, quels qu'ils soient (piétons, cyclistes, véhicules dont ceux des habitants entre autres des quartiers de Tresséol Rodou Glaz, Rodou Huella, Parc ar Valis etc…plus d'une quarantaine de foyers-) dans une zone dangereuse qui se situe dans un virage en descente vers Plonévez Porzay. La visibilité est plus que relative et suppose un éclairage adéquat.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
Autorise Monsieur Le Maire à solliciter l'aide du département dans le cadre du dispositif « produits des amendes de police »

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
DEMANDE DE SUBVENTIONS DPT	***15***	***0***	***0***

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Thierry CAUBET

MAIRIE de LOCRONAN (29) (Sud-Finistère)